



COMPTE-RENDU ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 SEPTEMBRE 2013

Le 27 septembre 2013 s'est tenue, à la salle du conseil de Saint Lumine de Clisson, l'assemblée générale ordinaire de l'amicale laïque, sous la présidence de José-Miguel TURRADO.

Tous les amicalistes ont été convoqués par courrier simple avec l'ordre du jour de la réunion.

Étaient présentes : 12 personnes dont 10 personnes issues du bureau.

Nombre de pouvoirs : 0

Le président a ouvert la séance à 20h45 et après quelques mots de bienvenue, a rappelé l'ordre du jour :

- ✓ Bilan moral et financier de l'exercice 2012/2013 ;
- ✓ Présentation des manifestations passées ;
- ✓ Objectifs et orientations envisagés ;
- ✓ Points divers
- ✓ Election des nouveaux membres au sein du conseil d'administration ;

I - BILAN MORAL ET FINANCIER DE L'EXERCICE 2012/2013:

Bilan moral :

Le bilan s'avère positif et les engagements ont été tenus en ce qui concerne les manifestations. L'amicale est dynamique et ouverte à l'extérieur et à la commune par le biais de ses activités.

Les manifestations ont visé des actions :

- ✓ auprès de l'école publique (soutien moral et financier) ;
- ✓ auprès de la commune (création d'un jardin bio, vide grenier, cours d'espagnol, après midi jeux, fête des enfants et le site amilu.fr qui annonce toutes les activités de la commune et de la communauté de communes).

Bilan financier :

Lecture du bilan par la trésorière, Mme DEMEURANT.

Le bilan est équilibré. Le solde est positif pour une valeur de 1880,98 euro. L'année précédente, nous avons eu une subvention de la mairie. Nous avons donné 500 euros en début d'année pour correspondre aux 50% que nous reversons à l'école.

Aujourd'hui, nous sommes à 2886,98 euros et nous avons un livret sur lequel il y a 1006 euros.

Comme décidé l'an passé, sur les bénéfices récupérés, 50 % seront transmis à l'école, 30 % pour le fond de roulement, et 20 % en investissement.

Bilan moral et financier approuvés à l'unanimité après un vote à mains levées.

II - BILAN DES MANIFESTATIONS :

- ✓ Les S'sentiels : la manifestation de l'année précédente n'a pas beaucoup fonctionné. Il n'y aura pas de programmation cette année.
- ✓ Lire et faire Lire : 6 bénévoles cette année. Il en faudrait 2 de plus pour permettre à chacun de venir trop souvent. C'est l'équipe enseignante qui fait le planning. Les bénévoles font leurs propres recherches et participent activement à la mise en œuvre de ce projet.
- ✓ Le jardin partagé : aménagement du jardin et du champ à proximité. A été mis en place un petit abri et une citerne afin de récupérer l'eau. Il y a une bonne ambiance. Mais il y a une dichotomie entre le nombre de personnes qui consulte la partie « jardin partagé » et le peu de personnes qui vient participer à cette action. Il y a un projet « troc plantes » qui se déroulera fin avril 2013.
- ✓ Le marché de Noël de l'année précédente a peu fonctionné. Cela a rapporté 26 euro. L'objectif n'est pas de rapporter de l'argent mais de participer à une activité à thème de la commune. Elle a lieu le 21 décembre.
- ✓ Après midi jeux : Il y a eu plus de monde cette année. Il y a eu une meilleure communication cette année et cela a sans doute contribué à ce meilleur succès. Les jeux empruntés au PALLET ont eu du succès. L'objectif n'est pas de faire des bénéfices mais d'ouvrir à tous dans la commune et en dehors.
- ✓ Téléthon : Il n'y a pas eu de manifestation téléthon cette année.
- ✓ Vide grenier : cela a très bien fonctionné avec une organisation améliorée. Le succès du vide grenier, connu dans le département pour sa bonne organisation, a dû ouvrir à une autre salle. Nous avons fait 1000 euro de bénéfice.
- ✓ Fête de l'école : La tombola a bien fonctionné : 530 euro de bénéfice. Nous avons eu aussi 250 euro de bénéfice au bar. Nous la renouvelons.
- ✓ Fête des enfants : moins de participation que les années précédentes. Peut-être à cause de la date qui correspondait au week-end de pâques et à cause du temps.

- ✓ Fête de fin d'année : partenariat école publique et amicale. Pour les enfants rentrant en 6ème, un dictionnaire anglais-français a été remis par l'amicale laïque. Nous avons eu un bénéfice de 265 euro au bar de l'amicale.
- ✓ Vente de :
 - madeleines bijou : cela a bien fonctionné. 260 euro de bénéfice.
 - vente de paniers : 13 euro de bénéfice.

Bilan de l'année 2012/2013 :

Le bilan des manifestations est positif.

Le site de l'amicale laïque, créé l'an passé, fonctionne bien. Il y a eu 50 000 connections et 400 000 pages consultées. Cela est une ouverture pour tous et permet de donner une visibilité sur nos actions. Cela est également un relais avec les communes extérieures.

La reconduction du site est votée à l'unanimité. Le coût de l'abonnement est de 70 euros par trimestre.

III - OBJECTIFS ET ORIENTATIONS POUR 2013/2014 :

Manifestations prévues :

- ✓ ***Les S'sentiels*** : cette année, pas de programmation.
- ✓ ***Action USEP*** : on continue à participer à ce projet. C'est important dans le cadre du développement des activités sportives et culturelles.
- ✓ ***Jeux divers en hiver*** : elle va être renouvelée cette année et aura lieu le 2 février 2014, de 14h30 à 17h30.
- ✓ ***Vide-grenier*** : Il aura lieu le dimanche 23 mars 2014, dans le gymnase du complexe sportif.
- ✓ ***Fête de l'école*** : La tombola est renouvelée. Elle aura lieu le 25 avril 2014.
- ✓ ***Fête des enfants*** : La commune la prévoit mais soit en octobre ou novembre 2014.
- ✓ ***Pique-nique de fin d'année*** : L'école termine le vendredi 4 juillet 2014. Il faut donc prévoir la fête d'école le vendredi précédent.
- ✓ ***Loto organisée par l'amicale*** : octobre 2014.
- ✓ ***Le marché de Noël*** : Le marché de Noël qui aura lieu le 21 décembre 2014.
- ✓ ***Lire et faire lire*** : c'est reconduit cette année. Il manque deux personnes cette année et nous allons communiquer auprès de l'association des plus de 60 ans.
- ✓ ***Cours d'anglais*** : cette action sera proposée cette année par un professeur d'anglais exerçant en collège. Elle aura lieu le mercredi soir. L'adhésion sera de 30 euro + 20 euro d'adhésion à l'amicale, le trimestre.
- ✓ ***Cours d'espagnol*** : cette action est reconduite. Elle aura lieu le jeudi en deux groupes. L'inscription est de 150 euros + 20 euros d'adhésion à l'amicale.

- ✓ **Activité Carton** : cette activité va être développée par Nathalie PERRONEAU, habitante de Saint Lumine de Clisson. Il s'agit de création de meubles en carton qui sont ensuite de vrais meubles d'habitation. L'adhésion est de 150 euros + 20 euros d'adhésion à l'amicale, pour l'année.
- ✓ **Troc plantes** : il aura lieu le 26 avril 2013 et sera organisé par la commission jardin partagé.

Continuer à développer la section culturelle :

- ✓ **Cinétik** : la FAL propose des projections débat de films. Elle organise l'action et finance la communication mais ne finance pas l'organisation concrète. Il ya trois films proposés par année. Il n'est pas obligatoire de projeter les trois films. Pour cette première année, nous proposons de s'inscrire pour l'une des activités, la « leçon de cinéma » et de découvrir l'organisation des 3 autres amicales qui proposent déjà cela.

IV - POINTS DIVERS :

- ✓ **Vente de sapins de Noël** : il sera proposé une vente de sapins. L'amicale ira les chercher et les amènera au domicile de chaque acheteur. Les bénéfices retirés serviront à de l'investissement de matériel pour l'amicale.
- ✓ **Fabrication de jus de pomme** : cette action existe dans d'autres écoles et nous pensons la développer pour son intérêt pédagogique.
- ✓ **Question** : faut-il demander une adhésion amicale des personnes rémunérées concernant certaines actions ? Question à soulever et à débattre.
- ✓ **Question 2** : Peut-on prêter les tables de l'amicale laïque aux parents d'élèves ? Question à soulever. Accord exceptionnel donné à un parent qui participe à beaucoup d'actions et qui a versé 30 euros de caution.
- ✓ **Local** : nous allons demander à la mairie l'attribution d'un local pour le projet de développement de prêt de matériel et en tant qu'association impliquée dans l'ouverture sur l'extérieur de la commune.

V - ELECTION DES NOUVEAUX MEMBRES DU BUREAU ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Pour l'année 2013/2014, on comptait 7 membres au sein du bureau et du conseil d'administration.

Membres sortants :

Après appel et propositions de nouvelles candidatures, un nouveau conseil d'administration est proposé à l'assemblée.

Sur vote de l'assemblée à mains levées et à l'unanimité, sont élus pour trois ans :

Gérald DUJARDIN : président ;

Nathalie MARCHAU : vice-présidente ;

José TURRADO : vice-président

Nathalie MARCHAU : secrétaire ;

Florence DEMEURANT : vice-secrétaire ;

Florence DEMEURANT : trésorière ;

Élodie GUIDON : communication ;

Lionel LIS : section « jardin partagé » ;

Adriana BOUCHEZ-CUEVAS : section cours espagnol ;

Élodie GUIDON : section « Lire et faire Lire » ;

Nathalie MARCHAU : section vide grenier.

José TURRADO et Nathalie MARCHAU : section « cinétik ».

Gérald DUJARDIN : section « site amilu.fr ».

Sophie GION : correspondant « USEP ».

Le Président

La secrétaire

La trésorière

Gérald DUJARDIN

Nathalie MARCHAU

Florence DEMEURANT